



**Contrat de partenariat entre le Rize - Ville de Villeurbanne
et l'École Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique de Villeurbanne**

Entre les soussignés :

Le Rize, Ville de Villeurbanne

23/25 rue Valentin Haüy 69100 Villeurbanne

représentée par Cédric VAN STYVENDAEL, en qualité de Maire, dûment habilité par délibération n°2023101 du 20/02/2023

Numéro SIRET : 21690266800013

Code APE : 8411Z

Numéros de licence d'entrepreneur du spectacle : 1-144650, 2-144651, 3-144652

Et

Le Syndicat Mixte de Gestion de l'École Nationale de Musique de Villeurbanne (ENM)

Adresse : 46 cours de la République - 69100 Villeurbanne

Représenté par Stéphane Frioux, en sa qualité de Président

Téléphone : 04 78 68 78 05

Mail : assistantdiffusion@enm-villeurbanne.fr

Numéro de Siret : 256 901 406 00015 Code APE : 8411Z

N° licences : 1-1045185 / 2-10455187 / 3-1045188

ci-après désigné par le terme « ENM »

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 – Objet

Le département Guitare de l'ENM recherche des lieux de concerts pour ses élèves en Parcours de Professionnalisation.

Dans ce cadre, Le Rize et l'ENM se sont entendus pour organiser un concert de Pierre-Louis Chabanon, élève guitariste en Parcours Préparatoire à l'Enseignement Supérieur à l'ENM. Il se produira dans un répertoire classique de son choix.

Le Rize mettra à disposition son espace Café pour le déroulement du concert.

Le concert aura lieu le mercredi 19 juin 2024 à 16h.

La durée du concert sera de 45 minutes.

Article 2 – Apports des partenaires

Le Rize s'engage à mettre à disposition gratuitement son espace Café pour le déroulement du concert.

L'ENM s'assurera de la présence de l'élève et assume la programmation artistique du concert.

L'ENM s'engage également à informer son élève qu'il ne peut prétendre à aucune rémunération au titre du concert organisé au terme de la présente convention.

Article 3 – Mentions obligatoires

Le Rize s'engage à faire apparaître la mention du partenariat de la façon suivante : ENM de Villeurbanne sur tous les documents de communication référant à la manifestation.

De même, l'ENM de Villeurbanne s'engage à faire mention du nom de son partenaire de la façon suivante : "Le Rize - Ville de Villeurbanne" dans toute la communication qu'elle fera par elle-même autour de l'événement.

La présence du logo des partenaires pourra compléter cette mention, le cas échéant.

Article 4 – Conditions financières

Le concert sera donné à titre gratuit et ne fera l'objet d'aucun règlement de droits de cession.

Article 5 – Assurances

Le Rize atteste avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés aux manifestations se déroulant dans ses lieux.

L'ENM assurera les objets lui appartenant et son personnel.

Article 6 - Enregistrement et diffusion

En dehors des émissions d'information radiophoniques ou télévisées d'une durée de trois minutes ou moins, tout enregistrement ou diffusion, même partielle, du concert, objet du présent contrat, nécessitera un accord particulier.

Article 7 – Annulation du contrat et litiges

Le présent contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, dans tous les cas reconnus de force majeure par la loi et la jurisprudence.

En particulier, en cas d'annulation de manifestations pour des raisons de crise sanitaire (cf contexte actuel du COVID 19), un accord à l'amiable sera privilégié entre les deux parties afin de s'entendre sur une date de report.

L'inexécution d'une des clauses du contrat de la part de l'une ou l'autre partie entraînerait sa résiliation de plein droit.

En cas de litiges portant sur l'exécution ou l'interprétation de la présente convention, la compétence juridictionnelle est celle du Tribunal administratif de Lyon.

Fait à Villeurbanne en deux exemplaires le 15/04/2024

Pour le Syndicat Mixte de Gestion
de l'ENM de Villeurbanne
Le Président, Monsieur Stéphane Frioux



Pour la Ville de Villeurbanne
Cédric Van Styvendael
Maire de Villeurbanne



Par délégation
La responsable administrative
Anne Pascale Jacquin

LE RIZE
Centre Mémoires & Société
23-25 rue Valentin Haüy
69100 Villeurbanne
Tél. : 04 37 57 17 17
Fax : 04 37 57 17 11